

Quelles sont les activités proposées ?

L'équipe accompagne quotidiennement les résidents dans le bon déroulement d'une journée « comme à la maison » :

- ✚ préparation culinaire,
- ✚ dressage de la table,
- ✚ repas convivial,
- ✚ échanges et discussions,
- ✚ ...

Des animations thérapeutiques et sociales sont également organisées pour maintenir les acquis, préserver l'autonomie et favoriser le bien-être des résidents :

- ✚ atelier mémoire,
- ✚ atelier musical,
- ✚ relaxation,
- ✚ éveil corporel,
- ✚ travaux manuels,
- ✚ ...

Un programme des activités est établi régulièrement.

La Gazette est un support mensuel récapitulant l'ensemble des activités. Pour le recevoir, merci d'indiquer votre adresse mail aux professionnels.



Jaffa

Jaffa, le chien d'accompagnement social de l'établissement, participe à la vie quotidienne de la Petite Maison.



Evaluation de l'accompagnement

Une évaluation personnalisée est menée régulièrement par l'équipe.

Dès lors que les critères du PASA ne seront plus remplis, le médecin coordonnateur informera le résident et sa famille ou ses proches aidants de l'arrêt de l'accompagnement.



P.A.S.A Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

« La Petite Maison »



Rue de la mairie – Le bourg

63350 CULHAT

☎ 04.73.70.23.55

🌐 www.ehpadculhat.fr

Présentation de la Petite Maison



La Petite Maison est ouverte de 10h45 à 17h00 et accueille jusqu'à 14 résidents de l'EHPAD du lundi au jeudi.

L'accès se fait depuis le parc de l'établissement.

L'accompagnement est réalisé par les professionnels de la Petite Maison.

Des activités sociales et thérapeutiques individuelles ou collectives sont proposées au sein de ce pôle afin de maintenir ou de réhabiliter :

- les capacités fonctionnelles,
- les fonctions cognitives, sensorielles,
- les liens sociaux.

Qui peut être accueilli à la Petite Maison ?

Par décision du médecin coordonnateur, le résident peut être accueilli 1 à 3 fois par semaine à la Petite Maison pour lui proposer un accompagnement personnalisé associant relaxation et stimulation.

Les critères d'admission sont les suivants :

- présenter une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée,
- avoir des troubles du comportement modérés,
- être en capacité de se mobiliser seul.



Quel personnel intervient ?

La Petite Maison est animée par une équipe pluridisciplinaire spécifiquement formée composée :

- d'Assistants de Soins en Gérontologie,
- d'Aides-Médico-Psychologiques
- d'une ergothérapeute,
- d'une psychologue,
- d'autres professionnels extérieurs.

Comment s'effectue la mise en place de cet accompagnement complémentaire ?

Suite à une évaluation pluridisciplinaire et un diagnostic médical, le résident se verra proposer la possibilité d'intégrer ce pôle.

Les familles ou les proches aidants seront informés de la mise en place de cet accompagnement et que la participation au PASA n'engendre pas de coût supplémentaire.

Comment se présente la Petite Maison ?

La Petite Maison est un lieu de vie adapté et sécurisé, comprenant :

- un espace salon,
- une salle à manger avec une cuisine thérapeutique ouverte,
- une salle d'activité,
- une salle de détente,
- un espace buanderie,
- une vaste terrasse avec un jardin.

